

# **Coulée verte de l'interconnexion des TGV**

Communes de Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes,  
Yerres, Villecresnes, Santeny, Marolles-en-Brie et  
Mandres-les-Roses

Le 11 septembre 2010

Tout d'abord veuillez excuser l'absence de Madame Sylvie Altman, Présidente du Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation de l'interconnexion des TGV, retenue dans sa commune de Villeneuve Saint Georges qui m'a demandé de la représenter aujourd'hui.

Monsieur le Maire (Marmet), Monsieur le Président du Syndicat (Aubert), Monsieur le Président du Conseil Général (Eblé), Monsieur le Maire Adjoint de Paris (Mansat), Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs  
Bonjour et merci de nous accueillir en ce jour d'inauguration

Monsieur le Président Aubert, c'est à vous et à toute votre équipe qui a œuvré pour que le Chemin des Roses voit le jour que vont mes compliments, il en a fallu des années, des réunions, des problèmes à résoudre, des subventions à obtenir pour en arriver là, quel plaisir pour un Elu de voir se concrétiser un tel projet,

Je tenais à vous en féliciter non seulement pour le travail réalisé, mais aussi pour avoir mis à la disposition du public cette magnifique voie douce, Bravo

Ce chemin des Roses que nous inaugurons aujourd'hui est un élément important, il permettra à terme la mise à disposition de 37 km de voies douces dans l'Est Parisien lorsque la coulée verte du val de marne sera opérationnelle

En effet, c'est en 1990 que le projet du Val de marne fut initié par la Région Ile de France, rejoint rapidement pour le conseil général, pour compenser la rupture de notre Département suite à la construction de la ligne à grande vitesse.

C'est donc un projet ambitieux que cette coulée verte.

Les enjeux de connexion avec le chemin des Roses que l'on inaugure aujourd'hui sont très forts car pour que cette connexion soit possible, la coulée verte devra traverser les infrastructures lourdes que sont le TGV et la RN19.

Elle devra trouver son chemin à travers les espaces agricoles et les zones d'aménagement qui sont notre ressource économique.

Créer ce trait d'union public est ambitieux et si important pour l'avenir de notre territoire.

C'est pourquoi, nous sollicitons la mobilisation de tous et notamment les élus de la commune de Santeny et de la CCPB pour permettre ce lien entre deux projets frères : la coulée verte et le chemin des Roses.

Le lien ainsi créé verra dans un délai de 5 ans la réalisation d'une liaison praticable entre Santeny et Créteil, ensuite les aménagements lourds seront mis en place pour permettre à terme la découverte des paysages caractéristiques du Val-de-Marne :

Espaces urbains denses de la Plaine centrale alluviale,  
Coteau boisé,  
Massif forestier de l'Arc boisé  
Et milieux ruraux du plateau de la Brie.

Il s'attache à connecter :

Les parcs départementaux,  
Les périmètres régionaux,  
Les liaisons douces locales :

il participe ainsi à la constitution de la trame verte et au maillage du territoire en termes de circulations douces.

Une « antenne » a été ajoutée en 2009.

Elle permettra, grâce à l'aménagement de 3 km sur les emprises de l'ancienne ligne Paris-Bastille, de connecter l'Espace Naturel Sensible du chemin des roses et d'offrir ainsi plus de 37km de promenade à travers la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne.

Le tracé actuel de la Coulée verte permet ainsi de connecter au Nord le massif forestier de Notre-Dame via la vallée du Réveillon et ses coteaux bucoliques mais aussi, à l'Est, de rejoindre la Seine-et-Marne à travers champs et maraîchage.

La Coulée verte permettra dans les milieux plus urbains des usages quotidiens fonctionnels et offrira de manière générale des espaces de

proximité et de loisirs (promenade à pieds et en vélo, prairies, pâtures, vergers, jardins familiaux etc.).

Les espaces traversés présentent des qualités écologiques très variables ; certains, de grande valeur, sont à préserver et pourront constituer des points forts de la promenade : prairie de Créteil, bois de La Grange, vallée du Réveillon,...

Le caractère linéaire du tracé et la présence de sur-largeurs herbacées ou boisées confortables (gabarit d'environ 20m) lui confèrent de toute façon globalement un rôle de continuité important pour la biodiversité.

Sur les panneaux que nous avons préparés pour vous, vous découvrirez le tracé et les chiffres caractéristiques de la coulée verte du Val de Marne,

Merci monsieur le Président, merci à tous de votre attention

Rappelons :

- Enquêtes publiques pour l'aménagement et les acquisitions : 2010/2011
- Premiers travaux d'aménagement : printemps 2012
- Durée totale des travaux : 15ans
- 20 kms seront aménagés
- Cout prévu 75m€ ttc réparti pour 60% à la région et 40% au CG

**Ainsi nous aurons :**

- **une liaison douce de 20 km** qui irrigue le territoire départemental et se raccorde d'une part au chemin des Roses de Seine et Marne, d'autre part à la base de loisirs régionale de Créteil et plus tard aux liaisons douces menant vers Paris,
- **un espace de nature à préserver ou à valoriser au cœur des communes** et un potentiel écologique que nous allons développer afin de renforcer la biodiversité sur notre territoire
- **un espace partagé et dédié aux déplacements quotidiens mais aussi aux pratiques de loisirs,**
- **un espace confortable et accessible à tous les usagers :** personnes à mobilité réduite, personnes déficientes, usagers de tous âges,
- **un projet concerté :** la volonté de sensibiliser et de concerter la population dès l'automne prochain : une visite du site et trois rencontres seront proposées à partir du 2 octobre prochain à la population,